

## **TRAVAUX DE L'AVENUE DU PRADAS**

*L'Avenue du Pradas, très dégradée, appartenait en partie au Lotissement Le Pradas, ce qui ne permettait pas à la Mairie d'effectuer les travaux de rénovation de cette voirie. Par ailleurs, le lotissement du Pradas, comprenant la voirie, n'était pas loti au sens cadastral du terme, les copropriétaires assumant la propriété de tantièmes (pourcentages de la surface du lotissement). Il a donc fallu pour la Mairie détacher la voirie de cette surface, puis en prendre la propriété avec l'accord des copropriétaires. Ces formalités sont aujourd'hui accomplies.*

*Les intempéries récentes ont aggravé l'état de cette voie, et il était donc urgent de procéder à des premiers travaux de remise en état qui auront lieu début décembre pendant trois jours. Dans un deuxième temps, le Conseil Départemental a manifesté la volonté de prendre l'Avenue du Pradas dans le Domaine du Département et d'effectuer des travaux de fond, coûteux, sur cette voie, qui concernent la bande de roulement comme les règlements l'indiquent. La Mairie a donc d'ores et déjà budgété les travaux additionnels qui permettront de créer les voies piétonnières et cyclables complémentaires à la bande de roulement dans les mois qui viennent.*

*Nous vous remercions pour votre compréhension relative aux nuisances apportées par les premiers travaux, et notamment la nécessité de mettre en place des déviations.*



**Ville de Montarnaud**

Contact : Mairie de Montarnaud, **04 67 55 40 84**